



Présentation des travaux de la Commission Environnement

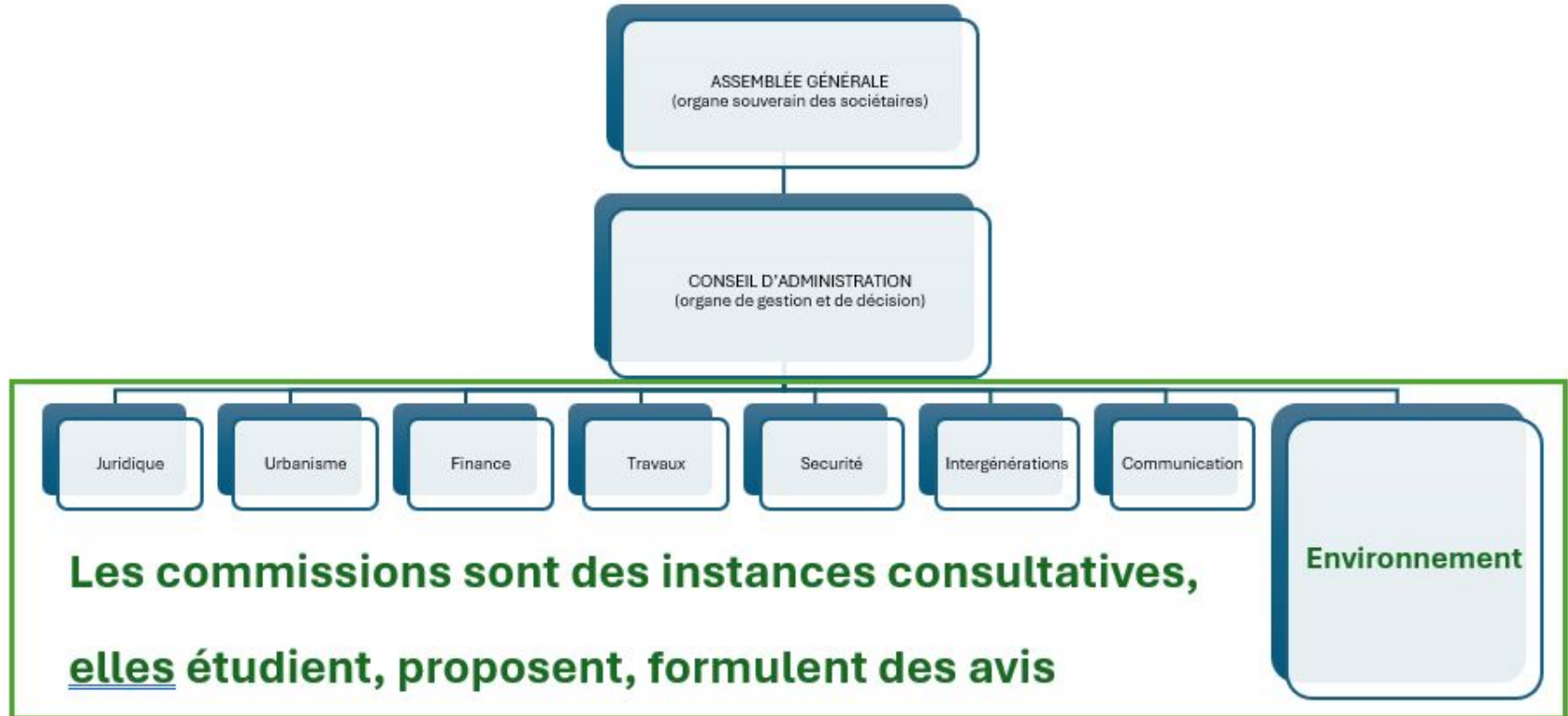
28 Mars 2026

*Les espaces communs ne sont
jamais neutres : chacun y
projette son imaginaire, ses goûts,
ses habitudes. Construire
ensemble, c'est apprendre à faire
cohabiter ces visions tout en
préservant le patrimoine et
l'Histoire du Domaine*

Ordre du jour

1. Présentation de la commission environnement
2. Réalisations 2022-2025
3. Projets 2026-2028

1. Fonctionnement de la Commission : cadre



1. Fonctionnement de la Commission : missions

Missions principales (R.I. art. 32) :

- ❖ Aider le conseil dans les tâches administratives et de gestion
- ❖ Préparer des propositions d'actions
- ❖ Formuler des avis techniques ou recommandations
- ❖ Contribuer à l'animation de la cité coopérative : sensibilisation et implication des sociétaires

Limites et principe de fonctionnement (Statuts art. 21 et R.I. art.32) :

- ❖ Les décisions relèvent du Conseil d'administration ou de l'Assemblée générale
- ❖ Le Conseil d'administration assure la responsabilité générale de l'entretien et de la gestion du domaine.

1. Fonctionnement de la commission : affectations

Équipes spécialisées en fonction des affinités ou des projets, quelques exemples :

élagage-abattage	visites sociétaires / devis et suivi de travaux sur les communs
gestion des bois	fichier ONF et démarches avec bureau d'étude
étang du miroir	recherche prestataires pour étude, fourniture et prestations
mobilier urbain	étude de l'implantation et coordination des travaux

1. Fonctionnement de la commission : multicanal

Réunion commission tous les 2 mois environ	au château
Suivi au quotidien des actions	via WA
Réunions projets, suivis de travaux, veille	réunions sur le terrain

1. Fonctionnement de la commission : budget

Année	2022	2023	2024	2025
Total	14558	27952	19269	55735
Part de l'environnement dans les recettes de PJ	3,1%	4,4%	3,2%	9,7%
Part de l'environnement dans les dépenses	3,8%	5,8%	4,4%	11%

1. Fonctionnement de la commission : répartition

Année	2022	2023	2024	2025
Elagage Domaine	30816	0	10254	31544
Elagages Sociétaires	4263	2390	1280	2086
Abattage / Rognage	2493	3770		3102
Plantations	1165	405	700	1843
Curage Etang		15444		
Affichages / Panneaux de Signalisation				602
Poteaux				3537
Mobilier urbain				3212
Bennes		7200		2184
Equipement jardiniers	2741	2521	7000	7499
Nuisibles	80	40	35	125

1. Fonctionnement de la commission : plan pluriannuel

Un besoin annuel estimé à **35000 €** lors de l'établissement du plan fin 2024

Les premières analyses et interventions ont **mis en évidence plusieurs problématiques supplémentaires** (état du patrimoine arboré, gestion des étangs, etc.).

👉 En conséquence, **le plan pluriannuel devra être réexaminé et ajusté** afin :

- d'intégrer ces nouveaux enjeux,
- de prioriser les interventions,
- et d'assurer une planification financière réaliste sur les prochaines années.



2. Quelques actions 2022 - 2025 : Entretien Courant

Départ à la retraite de Gérard / recrutement de Ludo et Bruno

Vie quotidienne du domaine :

- **Ramassage des poubelles** - tous les lundis
- Nettoyage
- **Tontes** - mars à octobre (gestion différenciée)
- **Tailles** diverses (expérimentation de taille en cépée)
- Ramassage des **feuilles** - octobre à février
- **Plantations** : arbres, arbustes et bulbes



2. Zoom sur la gestion différenciée

La **gestion différenciée** est une façon de gérer les espaces verts en milieu urbain qui consiste appliquer à « **chaque élément du patrimoine (foncier et végétal) un traitement spécifique [...]** ».

(Source Wikipédia)

Cette pratique favorise la biodiversité en permettant à différentes espèces de plantes et d'insectes de prospérer.

Fauchage fin d'été et hiver : Etang Sec

Jachère jusqu'à 2028 : Hautes-Futaies et BDD

Planification - Zonage élaborés par la Comm.



Qu'est-ce que la GD?



← A la place de →
Partout?

Non!

Les différents
niveaux d'entretien
coexistent



LA GESTION DES ESPACES PLANTÉS COLLECTIFS

RECOMMANDATIONS

- Mettre en place un plan de gestion global et adapté dans le futur à Paris-Jardins.



Espaces plantés très maîtrisés



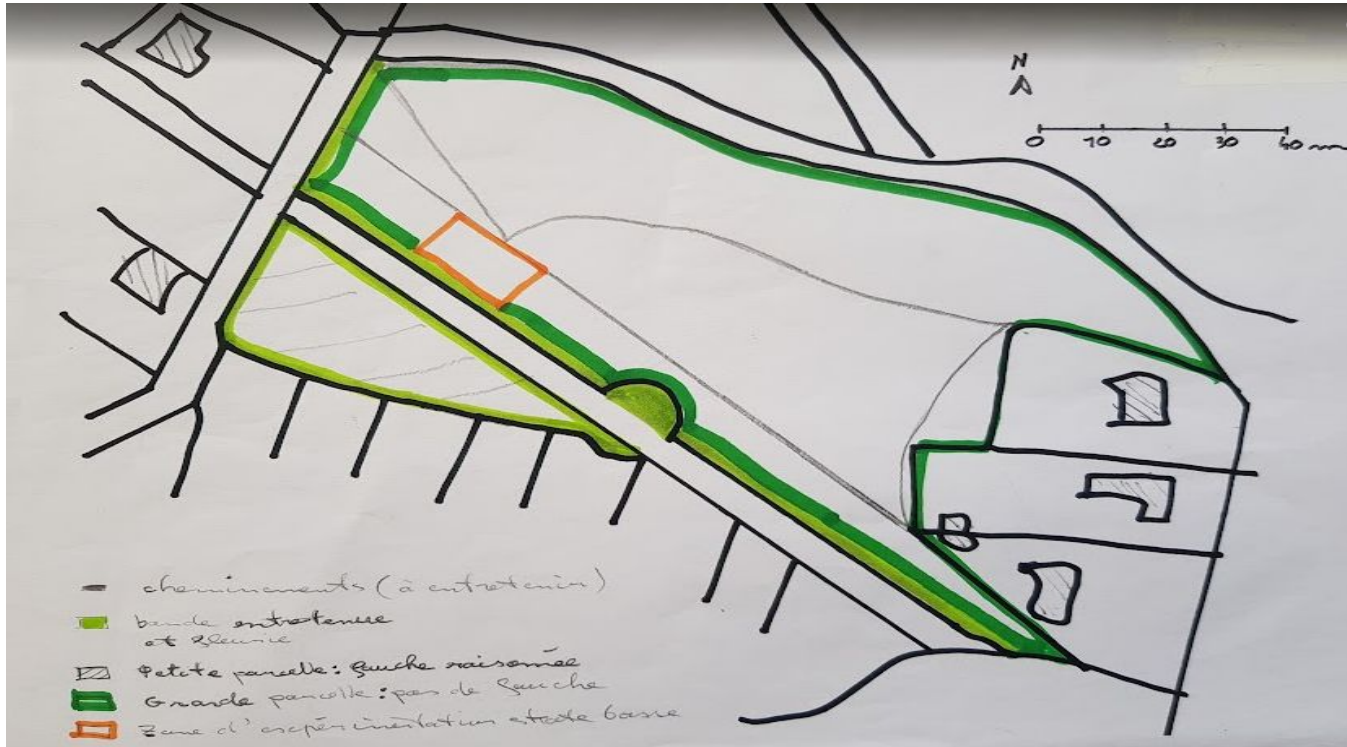
Espaces plantés maîtrisés



Espaces plantés avec gestion limitée



Gestion différenciée du bois du dimanche



Délimiter les îlots par la gestion différenciée



2. Elagages sociétaires

2025 → 20 visites / 6 subventions

2024 → 13 visites / 8 subventions

2023 → 4 visites / 3 subventions

2022 → 14 visites / 9 subventions

Process :

1 campagne annuelle (nov-fev) communiquée par email + lanterne

1 visite de l'équipe dédiée + rédaction d'un rapport + fiches de suivi

1 examen en commission puis présentation en CA

Retour sociétaires

N° LOT	adresse	montant devis HT	SUBVENTION	SUBVENTION	essence concernée	ELAGUEUR	montant TTC	année Remboursement CAMPAGNE	commentaire commission
268	18 allée des 2 cèdres	540	270	270	1 erable 1 platane	ELAGUEUR		2025	élagage
249	5 chemin des écoliers	en attente				ARBROPARC		2025	élagage
177	36 allée de la perspective	2700	1350	1350	1 cèdre bleu 1 cèdre bleu (1 liquidambar)			2025	élagage
51	6 place des vergers				1 sapin	PAULIAT		2025	élagage
314	4 cour d honneur				pin parasol ?			2025	abattage
7	13 allée des vergers				3 marronniers			2025	avis
293	13 allée des 2 cèdres	1200	600	600	cèdre			2025	élagage
144	38 allée de la cité nouvelle				erable plane	PAULIAT		2025	abattage
242	1 allée du sud ouest				arbre de judée			2025	abattage
247	8 allée du bocage				?			2025	avis
89	5 allée des sports				eucalyptus gunii			2025	abattage
310	44 allée des vergers				peuplier noir d italie			2025	abattage
nc	6 allée du sud au nord				cèdre du Liban			2025	élagage
					cèdre			2025	avis
96	34 allée des vergers				divers			2025	avis
63	25 allée du sud au nord	720	360	360	micocoulier			2025	élagage
278	11 allée de la cité nouvelle	1230	492	492		PAULIAT		2025	élagage
186	18 allée de la perspective	en attente			cèdre	PELLEGRIN		2025	élagage
186	18 allée de la perspective	en attente			cyprés du Portugal			2025	élagage
	10 allée des sports				cèdre			2025	élagage

2. Quelques actions 2022- 25 : Elagages curages domaine

Opérations récurrentes :

Tilleuls de la cour d'honneur + Tilleuls du cloître : 110 tilleuls / tous les 1 à 2 ans (2022 - 2025)

Platanes : tous les 10 ans environ (2025 -2014)

Allée de Villeneuve : en interne

Opérations ponctuelles :

Arbres signalés comme dangereux, élagages de branches post tempête

Curage de l'Etange des Platanes : Tous les 5 ans env.

2. Quelques actions 2022- 25 : Retour sur l'élagage des platanes

Process :

- Sélection d'un élagueur qualifié par la commission
- Campagne de communication
- Suivi de chantier par Ludo / Bruno et la commission
- Travail ciblé en cohérence avec l'esthétique de l'arbre

La taille a permis de :

- Mettre en évidence des fûts très endommagés
- Prévenir les risques de chute
- Prévenir la propagation de maladies



2. Quelques actions 2022- 25 : plantations

Plantations au tennis suite à l'arrachage d'une haie malade -

Plantation contrebass de la lanterne -

La jachère fleurie -

Massif à côté du château -

Chemin des écoliers -

Sortie piéton base de loisirs -

Sortie Monoprix -

Sortie basse côté transfo -

Haie de pyracantha miroir -

Rond point de la lyre et massif château

Arbre du centenaire





2. Quelques actions 2022- 25 : suppressions

Suppression des palmiers devant le château

Suppression des bambous du Parc aux Daims

Réduction emprise bambous et ronces au miroir + cabanes sauvage -

Abattage Épicéa Etang sec pour mise en évidence îlot historique du secteur-

Actions quotidiennes : remplacement d'arbustes allée de Villeneuve, cour d'honneur, plantation de bulbes, etc...



2. Retour sur l'Etang Sec

Process :

- Elaboration d'un projet paysager en interne après plusieurs passages sur site (choix essence / emplacement)
- Présentation en commission d'un projet d'aménagement paysager suite passage TPE (contrebas Lanterne) -avril 2025
- Recherches dans les AVAP et documents historiques - mai & juin 2025
- Campagne de communication multicanale lanterne et mail dédié - Juin 2025
- Réalisation du chantier en 2 étapes annoncées (abattage - plantation)

- Communication préalable concernant l'opération : lanterne + mail

SJ

À : Secretariat Paris Jardins

Sam 21/06/2025 09:33

Chers sociétaires,

La commission environnement est ravie de vous informer du lancement d'un important projet de réaménagement paysager de l'Étang Sec. Autrefois une zone humide, cet espace a été remblayé par des restes de chantier, ce qui a dégradé son sol et affecté sa biodiversité. Notre objectif est de redonner de l'attractivité à ce lieu.

Ce projet s'articulera autour de 2 axes :

- Recréer l'îlot historique

Nous souhaitons dessiner les contours de l'îlot de l'Étang Sec, disparu après le remblaiement. Des arbres seront replantés au centre de l'étang, là où l'îlot existait auparavant.

- Un abattage ciblé

Actuellement, certains arbres souffrent de la mauvaise qualité des sols et d'un manque d'espace. Certaines essences sont sur représentées comme les résineux et les érables. Pour corriger ce déséquilibre, des abattages ciblés et raisonnés seront effectués. Il s'agit d'une intervention destinée à redonner de l'espace, de la lumière et de meilleures conditions de développement.

- Plantations :

Une fois ces coupes réalisées, nous procéderons à des plantations adaptées. Notre choix se portera sur des arbres fruitiers (pommiers, poiriers, cerisiers) et d'autres essences qui apporteront couleur, fruits et biodiversité. Ces nouvelles plantations seront sélectionnées avec soin selon les recommandations de l'AVAP et le substrat sera amélioré pour favoriser leur enracinement.

Nous vous remercions par avance de votre compréhension et de votre patience durant cette période de transition. N'hésitez pas à vous rapprocher de la commission environnement si vous avez des questions en écrivant à : environnement@paris-jardins.fr
Ou bien en participant aux prochaines commissions,

Nos commissions

Environnement

Réflexions sur l'aménagement des espaces du Miroir et de l'Étang sec

Après avoir mené quelques aménagements sur l'îlot du Miroir en 2024, la commission se penche sur la suite des aménagements aux abords du Miroir et de l'Étang sec.

Ainsi quelques plantations sont prévues à l'automne dans la continuité du projet de réenchantement de ces espaces, qui passe aussi par la suppression et l'abattage programmé afin de les réharmoniser et laisser place aux spécimens estimés les plus enclins à perdurer.

De nombreux arbres sont tombés au cours de la dernière décennie, leur remplacement n'a pas toujours été florissant en raison de la mauvaise qualité du sol (remblais et gravats) et l'espace parfois trop juste entre les spécimens ne permet pas leur bon développement.

Du côté de l'Étang sec...

...En contrebas de la Lanterne, un majestueux saule pleureur devrait venir garnir l'espace laissé vide à cette hauteur, notamment en raison des travaux de TPE sur les communs du secteur.

Quelques tailles ou suppressions de cohabitation sont aussi au programme pour diversifier les espèces entre feuillus et résineux qui acidifient un sol déjà pauvre.

En remplacement, quelques plantations de type verger sont envisagées pour leur floraison printanière très agréable.



Projet de plantation étang sec



Une vue ancienne de l'étang sec

L'avez vous remarqué ?

Deux nouveaux bancs ont été installés pour mieux profiter de ces espaces. Volontairement de petite taille nous espérons éviter ainsi tout regroupement trop important. Les promeneurs peuvent s'y reposer sans pour autant gêner de mairances pour les riverains.

Si vous êtes riverains d'un secteur et que vous constatez des actions en cours ou à venir (marquage - taille - tonte différenciée) et que cela vous interroge, n'hésitez pas à poser vos questions à la commission pour en connaître les détails.



Projection de la plantation au miroir



L'un des nouveaux bancs avec la vue projetée

La commission se réunit tous les 2 mois environ pour établir et suivre les projets d'entretien du domaine.
Vous pouvez nous rejoindre !

Gwénaëlle Piette
pour la Commission Environnement
environnement@paris-jardins.fr

- Une étude paysagère des années 90 montre déjà l'intention de restructurer cette zone

L'ETANG COMBLE

DANS UN PREMIER TEMPS, ON ENLEVERA LES ARBRES ABIMES OU DE PEU D'AVENIR.

IL N'EXISTE PAS DE VERITABLE URGENGE SANITAIRE SUR CE SECTEUR, BIEN QUE LA PLUPART DES GROS ARBRES NE PUISSENT PAS ETRE MAINTENUS EN PLACE PLUS DE 20 ANS.

DANS UN SECOND TEMPS, ON TENTERA DE MAINTENIR ET DE COMPLETER CERTAINS DES BOUQUETS EXISTANTS, DE NE PAS REMPLIR TOUT LE VIDE EXISTANT ET DE DEGAGER DES ESPACES DE PLANTATIONS. CES ESPACES DE PLANTATIONS POURRONT CONTENIR DES ESPECES DITES DE COLLECTION.

ON DEVRA CHOISIR L'ESSENCE IMPLANTEE EN FONCTION DE LA TOPOGRAPHIE: POINT BAS, ESSENCE HYGROPHILE RESISTANTE AU SOLS VASEUX, (BOULEAU, SAULE); POINT HAUT, ESSENCES DE SOLS FRAIS: CHENE ERABLES TILLEULS...LES ESSENCES IMPLANTES DEVRONT RESPECTER DES DISTANCES DE PLANTATION (ON AURA INTERET A CONSIDERER LE DEVELOPPEMENT MAXIMAL DU HOUPPIER DE L'ARBRE.) ET LA PROXIMITE DE LUMIERE OU NON.

L'ETANG COMBLE

CETTE ZONE PRESENTE DES SOLS VASEUX MOUILLABLES. ELLE EST PLANTEE DE NOMBREUSES ESPECES SANS CONCEPTION GENERALE IL N'EXISTE PAS D'URGENGE SANITAIRE POUR CE SECTEUR, BIEN QUE LA PLUPART DES GROS ARBRES NE PUISSENT PAS ETRE MAINTENUS PLUS DE 20 ANS.

DEVANT L'UTILISATION SPONTANEE DU SITE (PLANTATION DIVERSES ET VARIEES), IL SERAIT SANS DOUTE POSSIBLE D'ORGANISER LA CREATION D'UN ARBORETUM DANS CET ESPACE EN TENANT COMPTE D'UN MINIMUM DE CONTRAINTES.(SOLS ET DISTANCES DE PLANTATIONS).

- Extrait de l'AVAP 2014 plus détaillée que l'AVAP 2017 qui s'applique aujourd'hui

LA ZONE HUMIDE: L'ÉTANG SEC ET L'ÉTANG DU MIROIR

PRINCIPES

L'étang sec et le Miroir n'apparaissent que courant du XIX^{ème} siècle. Cette série de pièces d'eau offre au parc de la cité jardin une ambiance particulière qui rappelle la proximité de la Seine.

PRÉCONISATIONS

- L'étang du Miroir sera maintenu et entretenu selon sa forme actuelle.
- L'étang sec sera maintenu et entretenu.

RECOMMANDATIONS

- Une végétalisation des berges de l'étang du miroir pourra être envisagée. Des plantations adaptées au milieu humide pourra être prévues, ceci aurait plusieurs avantages: la stabilisation des berges, l'enrichissement du paysage et de la biodiversité, amélioration de la qualité de l'eau...
- L'étang sec pourra faire l'objet d'un projet d'aménagement paysager visant à rappeler l'esprit initial (île au centre avec marécage).



Extrait du plan Walter



Extrait du plan Coppin de 1911

L'ÉTANG SEC



L'ÉTANG DU MIROIR



- des plantations qui surcompensent les abattages

abattage	qté	hauteur	largeur	Age arbres	Longévité arbre.	Feuillage
epicéa	3	12m	3 m	35 ans	200	persistant
marronnier mort	1	12m	7m	250 ans	250	caduc
rejet érables ou malades	2	8m	1m	20 ans	100-150	caduc



Tableau récapitulatif Plantation

Espèce	qté	Hauteur adulte	Largeur / Envergure	Longévité arbre.	Feuillage
Salix babylonica (saule pleureur)	1	15–20 m	10–15 m	40–75 ans	Caduc
Betula pendula 'Youngii' (bouleau pleureur)	1	4–7 m	3–5 m	50–120 ans	Caduc
Malus sylvestris	3	3–8 m	3–6 m	50–80 ans	Caduc
Cornus mas (cornouiller mâle)	1	4–7 m	3–5 m	100–150 ans	Caduc
Mespilus germanica (néflier commun)	1	3–6 m	3–5 m	50–100 ans	Caduc
Prunus avium (merisier / cerisier sauvage)	1	15–25 m	10–15 m	60–100 ans	Caduc
Pyrus pyrastrer (poirier sauvage)	1	10–15 m	6–10 m	100–150 ans	Caduc
Sorbus aucuparia (sorbier des oiseleurs)	1	8–15 m	4–8 m	80–120 ans	Caduc
euonymus europaeus (fusain d'europe)	1	10-15 m	4-8 m	60 -100 ans	Caduc
Crataegus monogyna (aubépine monogyne)	1	4–10 m	4–8 m	150–400 ans	Caduc
Quercus pubescens (chêne pubescent)	2	27m	20m	500 ans	Caduc
Amelanchier alnifolia 'Thiessen' (amélanchier)	3	3–5 m	2–4 m	60–100 ans	Caduc
Quercus ilex (chêne vert /) remplacé chêne pubescens demande ABF CAUE	1	10–20 m	8–15 m	400–1 000 ans	Persistant

- chronologie d'un contentieux

Contentieux :

- Mi octobre protestation d'un riverain
- Prise de contact par la commission avec les 14 riverains pour s'assurer qu'ils avaient pris connaissance du projet
- Réception en commission du sociétaire
- Protestation avant l'abattage avec tentative de sollicitation d'autres riverains
- Protestation post abattage avec signalement aux autorités

Résolution :

- Mise en conformité de l'abattage par une DP
- Réponse au courrier d'avocat reçu et attente d'un retour
- Engagement d'un processus d'encadrement des actions par le CAUE

Conséquences :

- Mise à jour d'une réglementation très contraignante pour les sociétaires et le domaine
- Réflexion sur sa mise en oeuvre en collaboration avec les autorités

2. Quelques actions 2022- 25 : Mobilier urbain

Les AVAP 2014 et 2017 donnent les directives paysagères et architecturales pour le domaine, elles ont guidé nos actions récentes :

- ❖ Installation bancs : une approche consciente
- ❖ Installation de supports vélos
- ❖ Remplacement poubelles
- ❖ Remplacement des potelets bois - 1ère partie
- ❖ Rééquilibrer la présence des panneaux d'interdiction et d'information
- ❖ Remplacement - création de panneaux affichage obligatoire et informatifs



2. Quelques actions 2022- 25 : Respect du R.I.

Sensibilisation par campagne d'affichage et articles Lanterne

Actions personnalisées :

- courrier individualisé pour la taille des haies
- courrier individualisé pour les plantations sur les communs
- mises en demeure (après approbation du CA) pour les abattages sans autorisations ou les élagages abusifs

3. Les projets de la commission environnement : actions à venir

Suite des travaux TPE :

- Réfection de la pelouse de la perspective = superviser et semer
- Remplacement cèdre centenaire + plaque

Mobilier urbain / signalétique :

- Ajout bancs Bois du Dimanche & place des Vergers
- Panneau d'identification des arbres
- Panneaux historiques avec les Amis de l'Histoire

Plantations :

- 2ème essai prairie fleurie rd point de l'Etoile
- Regarnir haies : Villeneuve/ place vergers/ sortie basse
- Choisir et Planter un arbre à la Lanterne
- Remplacer arbre mort place des Vergers



3. Les projets de la commission environnement : orientations stratégiques et projets structurants



S'entourer d'experts : ONF Végétis, CAUE 91, conseil spécialisé par zones

Aménagement des berges du miroir + étude qualité de l'eau

Regarnir le chemin des écoliers

Replanter l'allée de la terrasse

Règlement intérieur : haies, "Parking-Jardins", Redevance véhicules

3. Feuille de route avec le CAUE

Orientations paysagères, réflexion sur les usages, mobilités, biodiversité

Définir un plan de gestion concerté avec les régisseurs

Nécessité d'études spécifiques (gestion hydraulique, sol, végétation, etc...)

Protocole de recensement des arbres remarquables avec les bénévoles

Pédagogie et sensibilisation des sociétaires sur les préconisations de l'AVAP



Compte-rendu cartographié de la visite du 26 février 2026

0 100 200m

